

AVIS DE CONSULTATION

En application du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière lance une consultation qui a pour objet la commande d'une prestation de dédouanement des équipements médicaux de radiothérapie et accessoires importés dans le cadre d'un marché passé avec la société française « ELEKTA » destinés au centre anti-cancer (CAC) de Bechar.

Les candidats qualifiés invités pour cette consultation sont priés de se rapprocher de la direction des finances et des moyens, bureau des marchés à fin de retirer la lettre de consultation.

- Les offres techniques doivent contenir les documents suivants :

- 1/ Déclaration de probité
- 2/ Déclaration de candidature
- 3/ Déclaration à souscrire
- 4/ Délégation de pouvoir

- Les offres financières doivent contenir les documents suivants :

- 1/ Lettre de soumission ;
- 2/ Devis quantitatifs et estimatifs, renseignés et signés.

L'offre accompagnée des pièces réglementaires devra parvenir, à la Direction des Finances et des Moyens, **BUREAU DES MARCHES**,

dans deux plis cachetés anonymes portant à l'extérieur le numéro et la désignation de l'objet de la consultation, et la mention

« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Cet avis de consultation prend effet à partir du 07/11/2016

La durée de la préparation des offres est fixée à **huit (08) jours** à compter de la date de lancement de la consultation.

***La date de dépôt des offres aura, lieu au plus tard, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 ;**

***L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h30 ;**

Le soumissionnaire dont l'offre financière est la moins disante sera retenue.